vais évidemment en discuter avec mes collègues, le ministre de la Justice et le ministre des Finances.

LA CONVERSION AU SYSTÈME MÉTRIQUE

ON DEMANDE DE DIFFÉRER L'APPLICATION DU PROGRAMME À LA PETITE ENTREPRISE

M. Bill Domm (Peterborough): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre d'État (Petites entreprises et Tourisme) et elle découle de deux notes qui sont arrivées à mon bureau ce matin. L'une est une transcription en une phrase émanant du directeur exécutif de la Commission du système métrique. Les membres de cette Commission chargés d'étudier la conversion des balances dans le secteur de l'alimentation au détail ont convenu, à une réunion sur le sujet, que:

...la conversion au système métrique au Canada en 1982 devrait se faire au même rythme que chez notre partenaire commercial du Sud, les États-Unis...

Pour cette raison, le directeur exécutif recommandait que l'on diffère l'application du système métrique.

Compte tenu du fait que le ministre a répondu à la Chambre il y a une semaine qu'il prendrait en considération les instances de la Fédération canadienne des marchands au détail et des principales chaînes de magasins d'alimentation, et maintenant que la Commission du système métrique elle-même s'est déclarée opposée à ce que l'on procède à la conversion au système métrique dans ce secteur pour l'instant, le ministre va-t-il enfin se faire le porte-parole du secteur de la petite entreprise au Canada et demander au Cabinet de remettre à plus tard la conversion obligatoire au système métrique, laquelle aurait pour effet de rendre illégal le système actuel à partir de janvier 1982?

[Français]

L'hon. Charles Lapointe (ministre d'État (Petites entreprises et Tourisme)): Madame le Président, l'honorable député aurait dû lire le deuxième paragraphe de cet avis qui m'a été adressé par le groupe de travail sur les balances dans le commerce de l'alimentation de détail, et il aurait alors indiqué qu'il est exact que le groupe recommande de retarder la mise en application de cette mesure; mais dans le deuxième paragraphe on indique que si le gouvernement devait décider d'aller de l'avant avec cette mesure, le groupe était disposé à collaborer pleinement avec lui.

[Traduction]

ON DEMANDE L'INTERVENTION DU MINISTRE

M. Bill Domm (Peterborough): Madame le Président, je voudrais lire le deuxième paragraphe de la lettre du directeur exécutif:

Cependant, si le gouvernement fédéral sans se soucier de la volonté des détaillants publie la résolution de la Gazette qui rend illégal le système de mesures actuellement en vigueur au Canada, le groupe d'étude sur l'utilisation des balances dans le commerce des aliments de détail continuera à se réunir afin de minimiser les coûts de cette initiative, ainsi que la confusion qui ne manquera pas d'en découler.

Le troisième paragraphe se lit ainsi:

Les membres du comité ont invité le gouvernement . . .

Questions orales

Mme le Président: A l'ordre, je vous prie. Le député a-t-il une question à poser ou veut-il uniquement lire un communiqué au ministre?

M. Domm: Madame le Président, j'ai une question à poser, mais les ministériels continuent à nous fournir de mauvaises réponses.

Quoi qu'il en soit, ma question supplémentaire s'adresse également au ministre d'État (Petites entreprises et Tourisme). Va-t-il intercéder pour que soit supprimé l'ordre du conseil prévoyant des amendes et des primes d'emprisonnement pour les gens qui continuent à se servir du système impérial en 1982 et 1983? Le ministre va-t-il vraiment se comporter en représentant du secteur de la petite entreprise ou suivre la voie tracée par les deux derniers titulaires de ce portefeuille, qui ont fait la sourde oreille aux protestations des petites entreprises?

Mme le Président: A l'ordre.

Des voix: Oh, oh!

M. Nielsen: Nous n'avons pas droit à une réponse?

L'ÉNERGIE

LA NÉGOCIATION D'UNE ENTENTE AVEC L'ALBERTA AU SUJET DES PRIX

M. Peter Elzinga (Pembina): Madame le Président, ma question s'adresse au très honorable premier ministre. Étant donné que la négociation d'une entente sur le prix de l'énergie avec les provinces productrices est dans une impasse, le premier ministre voudrait-il demander à son ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources de déléguer en Alberta l'équipe de Petro-Canada qui a négocié l'accord Petrofina pour négocier une entente sur les prix?

Une voix: Et Maurice Strong?

M. Andre: Il est trop occupé dans son ranch du Colorado.

Des voix: Oh, oh!

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Je pense que le député connaît les réponses, madame le Président.

L'ENVIRONNEMENT

LA NÉGOCIATION D'UNE ENTENTE AVEC LES ÉTATS-UNIS AU SUJET DES PLUIES ACIDES

L'hon. George Hees (Northumberland): Madame le Président, j'aurais une question à poser au ministre de l'Environnement. Le ministre ayant eu plusieurs entretiens avec des responsables du gouvernement des États-Unis depuis que le président Reagan est venu assurer aux Canadiens que le gouvernement américain collaborerait avec le gouvernement canadien pour réduire dans une large mesure les pluies acides, voudrait-il faire part à la Chambre des initiatives prises dans ce sens par le gouvernement américain? Et si rien n'a été fait jusqu'à présent, quelles mesures ce gouvernement envisage-t-il à court terme?